

Formulaire de candidature – Partenariat *pro bono*

Le **Jeune Barreau de Montréal (JBM)** est un organisme à but non lucratif fondé en 1898 et regroupant l'ensemble des 5 000 avocat(e)s de 10 ans et moins de pratique inscrit(e)s à la section de Montréal du Barreau du Québec. Il est dirigé par un Conseil d'administration formé de 15 avocat(e)s qui offrent bénévolement leur temps afin d'assurer la poursuite de ses objectifs, et ce, en collaboration avec ses comités, un secrétariat permanent et plus d'une centaine de bénévoles. Un Conseil des gouverneurs composé de membres éminents de la profession juridique et du monde des affaires agit également à titre de Comité consultatif du JBM.

Sa mission est double. D'une part, il veille à défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres. D'autre part, il fournit de façon bénévole des services de consultation et d'information juridique auprès de différents segments de la population et organise des activités de bienfaisance. **Dans l'ensemble, il vise à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif.**

Le JBM est constitué de jeunes professionnels dynamiques, socialement engagés, ayant un grand pouvoir d'achat et formant un groupe influent au sein de la société.

S'associer au JBM c'est...

- Avoir une visibilité auprès de plus de 5 000 avocates et avocats;
- Bénéficier de la notoriété d'une association présente et reconnue depuis plus de 100 ans auprès de la communauté juridique régionale et internationale.

Programme de partenariat

- Le JBM offrira à l'organisme choisi la possibilité de bénéficier de moyens différents pour l'accompagner dans son développement tel que la possibilité de se présenter, de publiciser ses événements ou de recruter des bénévoles directement auprès des membres du JBM.
- Le JBM, par le biais du [Comité Services juridiques pro bono](#), pourra organiser une activité de collecte de fonds au profit de l'organisme ou soutenir celui-ci dans la réalisation d'un événement-bénéfice.
- Le partenariat entre l'organisme et le JBM aura une durée de deux ans.

Critères de sélection

- Être un [organisme de bienfaisance enregistré](#) au sens de la Loi fédérale;
- Avoir une mission liée à l'accessibilité à la justice et/ou au bien-être collectif;
- Offrir des services à une population sur le territoire de l'île de Montréal;
- Offrir des services à une clientèle vulnérable;
- Être un organisme reconnu pour la probité de sa gestion et de ses administrateurs;
- Être impartial ou neutre à l'égard des confessions religieuses;
- Être en dehors de la politique, ne pas s'occuper de politique, ne pas être rattaché à aucun parti politique;
- Avoir une volonté et la capacité à aider le JBM dans sa mission.

1. Informations sur votre organisme

Nom de votre organisme : _____

Responsable : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Site Internet : _____

2. Depuis combien de temps êtes-vous en activité?

3. Quelle est la composition de votre Conseil d'administration?

4. Êtes-vous un organisme de bienfaisance enregistré au sens de Loi fédérale?

OUI

NON

5. Quelle est la mission de votre organisme? (250 mots)

6. De quelle façon mettez-vous de l'avant la mission de votre organisme? (150 mots)

7. Quelles sont vos principales activités de collectes de fonds?

8. Quels sont les médias sociaux que vous utilisez dans le cadre de vos activités?

9. Quels sont les groupes ou personnes qui bénéficient du support de votre organisme?

10. Ces personnes ou groupes sont-ils principalement situés à Montréal? Si oui, pouvez-vous quantifier?

11. Comment le JBM pourrait-il vous aider à réaliser votre mission? (150 mots)

12. Le JBM est un organisme dont une partie du mandat est l'accès à la justice. Comment votre organisme est-il en mesure d'aider le JBM dans l'accomplissement de sa mission, notamment la promotion de ses divers services au public? (500 mots)

13. Par souci de transparence, avez-vous déjà eu ou avez-vous actuellement des liens avec le JBM? Précisez.

La date limite pour nous faire parvenir votre candidature est le **13 février 2018, 17 h.**

Veillez faire parvenir ce formulaire dûment rempli à l'adresse suivante : slenoir@ajbm.qc.ca

Renseignements :

M^e Stéphanie Beaulieu

Directrice générale du Jeune Barreau de Montréal

514-954-3450 | slenoir@ajbm.qc.ca | www.ajbm.qc.ca